

AXIS HYGIENET NF - Gamme viticole

NETTOYANT DÉSINFECTANT BACTÉRICIDE FONGICIDE VIRUCIDE



- Nettoie et désinfecte en une seule opération.
- Homologation bactéricide à 0,5% et fongicide à 2%.
- Utilisable en agriculture biologique*
- Usages autorisés en POV (Produits d'Origine Végétale) : Matériels de stockage, récolte, transport et locaux de stockage.
- Bon pouvoir nettoyant.
- Utilisable en machine à pression ou canon à mousse.
- Compatible avec le contact alimentaire.
- N° d'inventaire au Ministère de l'environnement : 70119.

CARACTERISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES :

- Liquide limpide, jaune brun, moussant.
- Contient du Chlorure de didecyl diméthyl ammonium : 37,3 g/Kg.
- Odeur légèrement parfumée. Ininflammable.
- Densité à 20° C : 1,07 ± 0,02.
- Température d'utilisation conseillée : 50°C.
- pH d'une solution à 1 % : 11,5 ± 0,5.
- Solution aqueuse d'agent alcalin nettoyant, de tensioactifs non ioniques, de mouillants, de séquestrant de calcaire, d'ammonium quaternaire et de parfum.
- Désodorisant.
- N'attaque pratiquement aucun support (acier, plastique...) aux doses d'emploi usuelles.

REGLEMENTATION - NORMES :

- Les composants d'**AXIS HYGIENET NF** sont dans la liste de l'Arrêté Ministériel du 19/12/13, relatif aux produits de nettoyage du matériel pouvant se trouver au **contact des denrées alimentaires**.
- Homologation n°2050024 du ministère de l'agriculture.
- Dangereux : respecter les précautions d'emploi.
- Testé suivant les normes biocides : EN 1276 et EN13697 (bactéricide) ; EN 1650 et EN13697 (fongicide) ; EN 13610 (virucide).
- Biocide utilisé pour les usages : PT02, PT03, PT04 et PT10.

- Eviter de rejeter le produit concentré dans l'environnement (utiliser la totalité aux doses préconisées). Faire retraiter l'emballage par un prestataire agréé.
- Usage réservé aux professionnels.
- Utiliser les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit.
- * Produit utilisable en agriculture biologique conformément au règlement européen en vigueur.
- **Doses homologuées** : 0,5% bactéricide (POA, POV) ; 2% fongicide (POA, POV).
- **Virucide** : 4%, H1N1 grippe A, grippe aviaire bactériophages...).

MODE D'UTILISATION :

- **AXIS HYGIENET NF** s'utilise hors du chais.
- Par pulvérisation ou manuellement : diluer dans l'eau.
- Machine à pression, canon à mousse ou centrale d'hygiène : régler le débit de manière à obtenir 0,5 à 2 % en bout de lance laisser agir 5 à 10 minutes, puis rincer à l'eau froide ou chaude sous pression.
- Application sur machines à vendanger (faire un essai préalable sur les peintures), bennes de vendanges, cagettes, paniers, hottes (diluer à plus de 5% sur tâches difficiles)...